

AUTORISATION SIMPLIFIÉE

À adresser complétée – recto-verso – **avant la manifestation** à votre délégation Sacem
accompagnée de votre règlement.

Informations sur l'organisateur

Nom de l'organisateur (association, club...) :

.....

Nom, prénom de son représentant :

Qualité :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél. : Tél. portable :

Courriel :@.....

Site internet :

Association adhérente à une fédération signataire d'un protocole d'accord avec la Sacem oui non

Nom de l'association : FEDERATION FRANCAISE DE LA RETRAITE SPORTIVE (FRS)

Association reconnue « Education Populaire » : oui non

date d'agrément :/...../.....

Nature de votre manifestation et condition d'organisation

Concert, spectacle

Budget des dépenses :

- budget artistique.....€

- frais techniques.....€

- frais de publicité.....€

Montant total du budget :.....€

- Prix d'entrée ou de la consommation

la plus vendue : €

Bal, séance dansante

Budget des dépenses

- budget artistique.....€

- frais techniques.....€

- frais de public.....€

Montant total du budget.....€

- Prix d'entrée ou de la consommation

la plus vendue :€

Repas en musique

- Prix du couvert :€

- Nombre de convives :

Date et lieu

Le...../...../.....

deh.....à.....h.....

Nom et adresse du lieu (salle, chapiteau, plein air) :

.....

Diffusions musicales par :

Musique vivante

Musiciens

Orchestre

Musiques enregistrées

CD, fichiers numériques licitement acquis, DVD

DJ animateur

Coordonnées du chef d'orchestre ou DJ :

.....

Règlement du forfait

Montant du forfait de droits d'auteur à régler avant votre séance :€ TTC

Je soussigné déclare exacts les renseignements mentionnés sur la présente fiche et joins mon règlement. Je recevrai la facture acquittée de la Sacem dans les prochains jours pour ma comptabilité. Ce forfait, dont le paiement me libère de toute autre formalité Sacem, représente la redevance de droits d'auteur intégrant la réduction de 20% accordée par la Sacem aux organisateurs munis de préalable prévue par le Code de la propriété intellectuelle ainsi que, le cas échéant, la réduction protocolaire ou « éducation populaire » à laquelle j'ai droit. J'ai bien noté que le montant du forfait n'intègre pas la rémunération équitable due à la Spré que je devrai, le cas échéant, régler à la réception de la note de débit accompagnant celle de la Sacem.

Fait à à signature

Merci de conserver un double de ce document

Les droits non administrés par la Sacem et, notamment, les droits voisins ne relevant pas de la compétence de la Spré au titre de la rémunération équitable reconnue aux artistes-interprètes et producteurs de phonogrammes par l'art L 214-1 du Code de la propriété intellectuelle sont expressément réservés

Art. 32 – Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.
Il est obligatoire de répondre à l'ensemble des demandes d'information figurant au présent formulaire.